

SKIEZ GRATUITEMENT AU MONT AVALANCHE OU AU CENTRE PLEIN AIR

Obtenez deux billets (ski alpin, ski de fond ou raquette) valides pour une journée sur présentation de votre compte de taxes original en vous présentant au Mont Avalanche ou au Centre plein air le jour où vous viendrez skier. (ou un billet et une location d'équipement).

Valide pour la saison sur présentation de votre compte de taxes 2018. Venez profiter de notre chaleureux centre de ski ou de nos majestueux sentiers !

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse par courriel à info@stadolphedhoward.qc.ca. Vous devez également en aviser la commission scolaire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

2018: 7 976 000\$ 2019: 5 055 000\$ 2020: 2 590 000\$

INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS

- Amélioration des chemins municipaux
- Mise aux normes du réseau d'aqueduc secteur village
- Mise à niveau de la flotte de véhicules
- Réfection des bâtiments municipaux
- Installation des bornes sèches

TAUX DE TAXES	2018	2017
TAXE GÉNÉRALE PAR 100\$ D'ÉVALUATION	81,94 cents	76,80 cents
FRAIS DE GESTION	80\$	80\$
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	258\$	258\$
TAXE VERTE (Écocentre)	Maison: 35\$ Terrain: 0\$	Maison: 35\$ Terrain: 0\$
TAXE OPÉRATIONS MONT AVALANCHE	45\$	45\$
TOTAL - TARIFICATION GÉNÉRALE	Maison: 418\$ Terrain: 383\$	Maison: 418\$ Terrain: 383\$

OÙ ET COMMENT PAYER VOTRE COMPTE DE TAXES?

Dans la plupart des institutions financières : (comptoir, guichet, internet).

Cette façon de faire est **simple, sécuritaire et rapide**. Il faut prévoir quelques jours pour le transfert du paiement. Nous vous suggérons donc de faire votre paiement trois jours avant la date d'échéance. Lorsque vous effectuez votre paiement via une institution financière, vous devez ajouter la municipalité à vos « fournisseurs/bénéficiaires » en la recherchant avec le mot-clé « **Adolphe** ». Inscrivez ensuite votre numéro de référence/compte. Si vous avez plusieurs comptes, vous devez faire un paiement par compte.

Vous pouvez également faire parvenir votre paiement par chèque à la municipalité ou payer en personne par carte de débit ou par chèque (**pas d'argent comptant**) en vous déplaçant à l'hôtel de ville. Aucun reçu ne sera émis.



NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE LORS DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE (référence/compte)

Soyez particulièrement attentif en 2018:

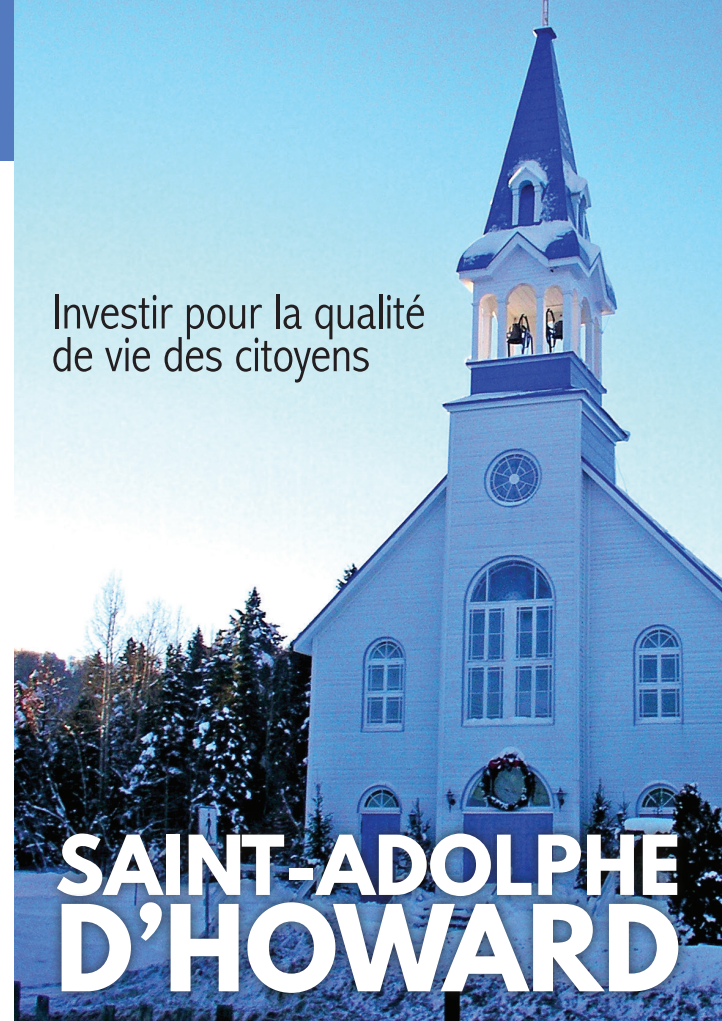
Vous devrez probablement réinscrire votre numéro de référence/compte pour procéder au paiement en ligne. Vous le trouverez dans la partie supérieure droite de votre talon de remise. Prenez le temps de le vérifier afin d'éviter tout risque d'erreur.

SIPC 575		Référence/Compte : 0000000200000000		TALON DE REMISE	
N° facture	Date facture	Date d'échéance	Matricule	N° client	
	2018-01-01	2018-04-19	0000-00-0000-2-000-0000	0000	
Emplacement	CHEMIN DE		IMPOSITION COUR.		
	VERSEMENT 1		ARRÉRAGES		
			INTÉRÊTS/PÉNALITÉ		
			MONTANT DÙ		
			MONTANT PAYÉ		
RETOURNEZ LE TALON DE REMISE SANS AGRAFER AVEC CHAQUE VERSEMENT					

Si votre compte de taxes est **supérieur à 400\$**, vous pouvez payer en 4 versements. Prenez note qu'aucun rappel ne sera envoyé.

- 1^{er} versement au plus tard le 15 mars 2018
- 2^e versement au plus tard le 15 mai 2018
- 3^e versement au plus tard le 15 juillet 2018
- 4^e versement au plus tard le 15 septembre 2018

Investir pour la qualité
de vie des citoyens



SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

NOS PRIORITÉS POUR 2018

- ✓ Maintenir l'équilibre budgétaire
- ✓ Assurer une gestion efficace de tous nos services municipaux
- ✓ Investir dans le réseau routier et les infrastructures municipales

1881, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
(819) 327-2044
(855) 327-2044

info@stadolphedhoward.qc.ca
www.stadolphedhoward.qc.ca
facebook.com/stadolphe



Chers citoyens,
Chères citoyennes,

En cette nouvelle année qui débute, je désire d'abord au nom des membres du Conseil et du personnel de la municipalité, vous offrir nos meilleurs vœux.

INVESTIR DANS NOS INFRASTRUCTURES

L'année 2018 sera occupée à Saint-Adolphe-d'Howard alors que s'amorcera, en mai prochain, le chantier de la nouvelle desserte en eau potable du secteur village. Grâce à l'attribution d'une aide gouvernementale additionnelle de 1.5 M\$ annoncée l'automne dernier, et qui permet de réduire la contribution de la population desservie, la municipalité pourra enfin aller de l'avant dans ce projet essentiel pour la qualité de vie des citoyens.

Nous constatons par ailleurs qu'il est grand temps d'investir dans la remise en état de nos chemins municipaux. Nous entendons agir dès maintenant pour remettre notre réseau routier en bon état et ce, en intervenant aux endroits les plus problématiques en priorité. Il serait toutefois impossible d'organiser une intervention efficace sans affecter des sommes significatives à la réparation des chemins. La municipalité a donc constitué un fonds de 798 000\$ dédié aux travaux publics. Pour financer les investissements de ce fonds tout en limitant la hausse du compte de taxe générale à 5,14 cents, la municipalité a puisé une somme de 321 000\$ à même ses surplus disponibles.

BUDGET 2018

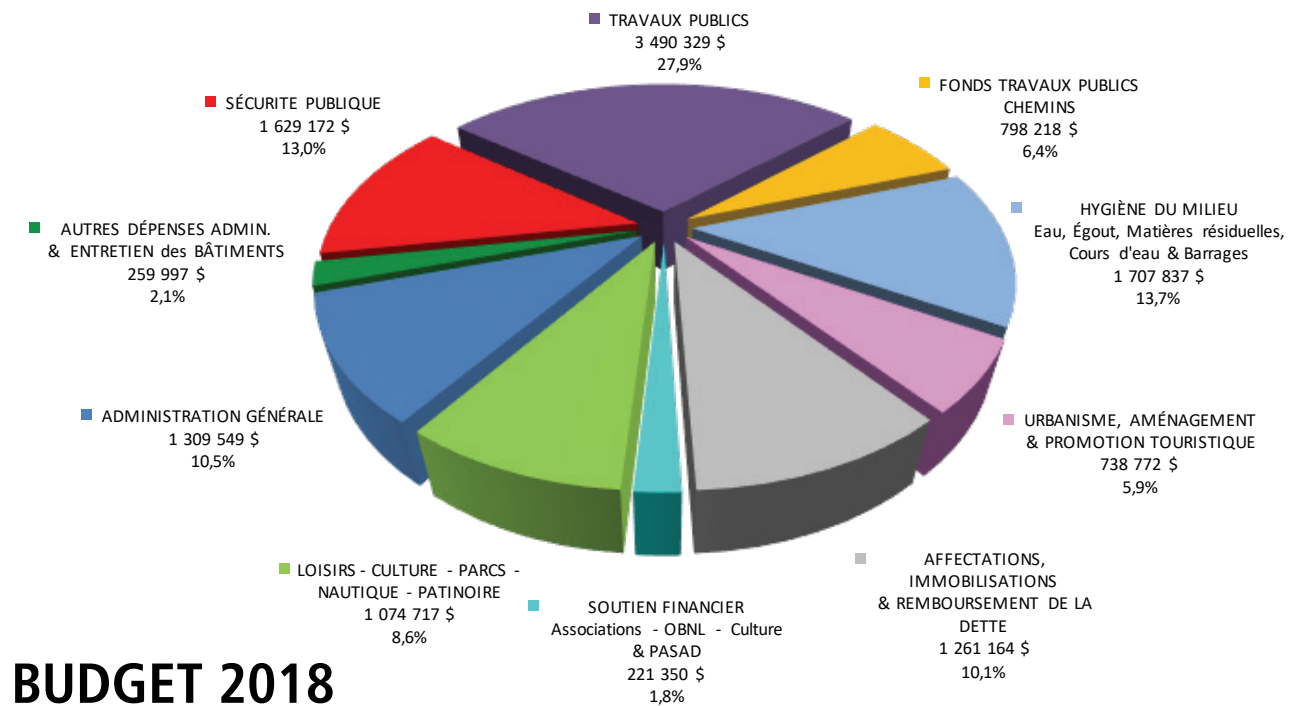
La hausse de taxe de 5,14 cents sera donc essentiellement dédiée à l'amélioration des chemins. Les augmentations des dépenses usuelles (électricité, essence, service de la dette) ont été absorbées à même le surplus disponible.

Plusieurs chantiers seront en marche au cours de l'année 2018 à Saint-Adolphe. Ces investissements sont nécessaires et contribueront à rehausser la qualité de vie de l'ensemble des citoyens et citoyennes de Saint-Adolphe.

En terminant, j'aimerais vous confirmer que, conformément à mon engagement électoral, une réduction du salaire du maire de 20% a été entérinée par le Conseil municipal lors de l'assemblée du 19 janvier dernier. Cette réduction est permanente et est enchâssée à l'annexe A du règlement 836.

Votre maire,

Claude Charbonneau



BUDGET 2018

DÉPENSES	2018		2017
Administration, finances et services aux citoyens	1 279 549 \$		1 353 348 \$
Autres administration et entretien des bâtiments	259 997 \$		239 635 \$
Sécurité publique	1 629 172 \$		1 481 902 \$
Travaux publics	3 490 329 \$		3 127 027 \$
Fonds pour travaux publics - pour les chemins	798 218 \$		293 170 \$
Hygiène du milieu (eau, égoût, matières résiduelles)	1 707 837 \$		1 610 907 \$
Urbanisme et environnement et revitalisation	494 830 \$		493 651 \$
Dossier Hydro-Québec	30 000 \$		40 000 \$
Promotion touristique et communications	243 942 \$		220 332 \$
Soutien financier (communautaire, culture, lacs)	76 350 \$		76 800 \$
PASAD (Plein air Saint-Adolphe-d'Howard)	145 000 \$		145 000 \$
Récréotouristique, loisirs, culture et plein air	1 074 717 \$		1 008 175 \$
Immobilisations (à même le budget courant)	75 000 \$		80 000 \$
Affectation surplus et réserves	(321 226 \$)		29 081 \$
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES	10 983 715 \$		10 199 028 \$
Remboursement dette - portion subventions	185 368 \$		148 074 \$
Dette (capital et intérêts) et frais de financement	1 322 022 \$		1 305 662 \$
TOTAL DES DÉPENSES INCLUANT LA DETTE	12 491 105 \$		11 652 764 \$